« Défendre les frontières de l’Europe face à l’immigration de masse n’est pas un crime » : l’eurodéputé RN et ancien patron de Frontex, visé par une enquête pour crimes contre l’humanité après des plaintes de la LDH et Utopia56 (MàJ)

25/03/2026 à 16h28



25/03/2026

> *Madame @ManonAubryFr, les faits sont têtus. Sous ma direction, @Frontex a contribué à sauver au moins 400 000 vies en Méditerranée.*
>
> *Les véritables criminels sont ceux qui, sous couvert d’humanitaire, alimentent le trafic d’êtres humains. Des ONG complices des passeurs, qui… https://t.co/xHJLXRydxv*
>
> *— Fabrice Leggeri (@FabriceLeggeri) March 26, 2026*

> *L'eurodéputé RN et ancien patron de Frontex, visé par une enquête pour crimes contre l'humanité pic.twitter.com/C8dcr8GH48*
>
> *— BFM (@BFMTV) March 25, 2026*

24/03/2026

La justice française s’apprête à examiner le rôle de Fabrice Leggeri, ancien directeur de l’agence européenne Frontex et actuel eurodéputé RN, dans la mort de milliers de migrants en Méditerranée. Une information judiciaire devrait être ouverte à la suite d’une plainte déposée par la Ligue des droits de l’homme (LDH).

Selon une source judiciaire citée par l’AFP, la cour d’appel de Paris a décidé le 18 mars d’ordonner des investigations sur les faits dénoncés. L’avocat de la LDH, Emmanuel Daoud, a salué une décision inédite : « Pour la première fois, un ou des juges d’instruction français vont examiner les conditions de la responsabilité pénale éventuelle de Fabrice Leggeri dans l’hécatombe qui a abouti à des milliers de morts en Méditerranée, enfants et femmes notamment ».

La LDH accuse notamment l’ancien directeur de Frontex d’avoir « encouragé » ses agents à faciliter les interceptions d’embarcations de migrants par les autorités libyennes et grecques. Elle lui reproche également d’avoir « fait le choix d’une politique visant à faire obstacle, quel qu’en soit le prix – en vies humaines notamment – à l’entrée des personnes migrantes au sein de l’UE ».

France 24